

# BIENVENUE A L'IUT DE COLMAR !

*Vous trouverez dans ce guide de nombreuses informations utiles  
pour préparer votre **rentrée** et procéder à votre **inscription administrative** :*

## **Sommaire :**

GLOSSAIRE DES FORMATIONS DE L'IUT .....	2
DATES DE RENTREE .....	3
INSCRIPTION ADMINISTRATIVE.....	4
PLAN D'ACCES AUX CAMPUS COLMARIENS .....	6
INFORMATIONS UTILES .....	7
BAIPS : BUREAU D'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE STAGES.....	9



## GLOSSAIRE DES FORMATIONS DE L'IUT

**BUT** : Bachelor Universitaire de Technologie

**LP** : Licence Professionnelle

**FI** : Formation Initiale

**FA** : Formation par Apprentissage

**CJ** : Spécialité Carrières Juridiques

**AJ** : Parcours Administration et Justice

**EA** : Parcours Entreprise et Association

**PF** : Parcours Patrimoine et Finance

**GB** : Spécialité Génie Biologique

**AGRO** : Parcours Agronomie

**LP BIO-Ind et BIO-Tech** : Licence Professionnelle Bio-Industries et Bio-Technologies

**HSE** : Spécialité Hygiène, Sécurité et Environnement

**SMRPTE** : Parcours Science du danger Management des Risques Professionnels, Technologiques et Environnementaux

**MT2E** : Spécialité Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétiques

**OPTIM** : Parcours Optimisation Energétique pour le bâtiment et l'Industrie

**MANÉ** : Parcours Management de l'Energie pour le bâtiment et l'Industrie

**RT** : Spécialité Réseaux et Télécommunications

**CYBER** : Parcours Cybersécurité

**DevCloud** : Parcours Développement Système et Cloud

**ROM** : Parcours Réseaux Opérateurs et Multimédia

**TC** : Spécialité Technique de Commercialisation

**MDEE** : Parcours Marketing Digital, E-business et Entrepreneuriat

**BI** : Parcours Business International : achat et vente

**BDMRC** : Parcours Business Développement et Management de la Relation Client

**IBM** : International Business Management

**Tec2Tour** : Gestion touristique – Formation Franco-Allemande

**LP TC** : Licence professionnelle Technico-Commercial

## DATES DE RENTREE

	Année	Parcours	Formation	Date, heure (et lieu de rentrée)		
<b>CJ</b>	1 <sup>ère</sup> année		BUT – FI	Lun 02/09/2024	11h00	Amphi G-034
	2 <sup>ème</sup> année	AJ	BUT – FI	Lun 02/09/2024	10h00	Amphi G-034
			BUT – FA			
		EA	BUT – FI			
		PF	BUT – FA			
	3 <sup>ème</sup> année	AJ	BUT – FI	Lun 02/09/2024	09h00	Amphi G-034
			BUT – FA			
		EA	BUT – FI			
		PF	BUT – FA			
<b>GB</b>	1 <sup>ère</sup> année		BUT – FI	Mer 04/09/2024	10h00	Amphi GB – Bat A - Biopôle
	2 <sup>ème</sup> année	Agro	BUT – FI	Mar 03/09/2024	10h00	Amphi GB – Bat A - Biopôle
			BUT – FA		08h30	
	3 <sup>ème</sup> année		BUT – FI	Mer 11/09/2024	10h00	Amphi GB – Bat A - Biopôle
			BUT – FA	Lun 16/09/2024	08h30	
Licence Pro.	BIO-Ind et BIO-Tech	LP - FA	Lun 16/09/2024	08h30	Biopôle	
<b>MT2E</b>	1 <sup>ère</sup> année		BUT – FI	Lun 02/09/2024	10h30	Amphi H-004
			BUT – FA			
	2 <sup>ème</sup> année	OPTIM	BUT – FI	Jeu 05/09/2024	08h30	Salle H-104
			BUT – FA			
		MANé	BUT – FI			
			BUT – FA			
	3 <sup>ème</sup> année	OPTIM	BUT – FI	Lun 02/09/2024	08h30	Amphi H-004
		BUT – FA				
MANé		BUT – FI				
		BUT – FA				
	OPTIM Double Diplôme	BUT – LP TC - FA				
	MANé Double Diplôme	BUT – LP TC - FA				
<b>HSE</b>	1 <sup>ère</sup> année		BUT – FI	Lun 09/09/2024	09h00	Amphi A-024
	2 <sup>ème</sup> année	SDMRPTE	BUT – FI	Lun 02/09/2024	14h00	Amphi A-024
			BUT – FA			
	3 <sup>ème</sup> année		BUT – FI	Lun 02/09/2024	09h00	Amphi A-123
BUT – FA						
<b>RT</b>	1 <sup>ère</sup> année		BUT – FI	Lun 02/09/2024	09h00	Amphi F-014
	2 <sup>ème</sup> année	CYBER	BUT – FI	Mar 03/09/2024	08h30	Amphi F-014
			BUT – FA			
		DevCloud	BUT – FI			
			BUT – FA			
		ROM	BUT – FA			
	3 <sup>ème</sup> année	CYBER	BUT – FI	Mar 03/09/2024	10h00	Amphi F-014
			BUT – FA			
		DevCloud	BUT – FI			
		BUT – FA				
	ROM	BUT – FA				
<b>TC</b>	1 <sup>ère</sup> année		BUT – FI	Lun 02/09/2024	10h00	Amphi A-024
			BUT – FA			
	2 <sup>ème</sup> année	BDMRC	BUT – FI	Lun 02/09/2024	09h00	Amphi A-024
			BUT – FA			
		BI	BUT – FI			
		MDEE	BUT – FI			
			BUT – FA			
	3 <sup>ème</sup> année	BDMRC	BUT – FI	Lun 02/09/2024	13h30	Amphi G-034
		BUT – FA				
BI		BUT – FI				
		BUT – FA				
	MDEE	BUT – FI				
		BUT – FA				
Licence Pro.	Technico-Comm.	LP - FA	Lun 09/09/2024	08h15	Salle G-109	
<b>TC IBM</b>	1 <sup>ère</sup> année		BUT – FI	Lun 23/09/2024	09h00	IUT Colmar
	2 <sup>ème</sup> année	Franco-germano-suisse	BUT – FI	Lun 24/02/2025	10h00	IUT Colmar

## INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

### NOTE D'INFORMATION RELATIVE AUX TRAITEMENTS DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL se trouve ici →

<https://www.iutcolmar.uha.fr/index.php/formations/candidatures-inscriptions/inscription/>

#### Étape 1 :

- **Acquittement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)**

Rendez-vous sur le site [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr)

**Cette contribution obligatoire s'élève à 103€ pour 2024-2025.** Tous les étudiants en formation initiale ou en apprentissage sont concernés.



Un numéro unique CVEC 2024-2025 vous sera attribué.

*Remarque : les boursiers du CROUS sont exonérés du paiement de la cotisation, mais devront quand même s'inscrire sur le site web et se verront attribuer un numéro CVEC 2024-2025.*

Cette étape est à **réaliser AVANT l'inscription administrative**. Un numéro de la CVEC 2024-2025 vous sera demandé lors de celle-ci.

#### Étape 2 :

- **Inscriptions administratives**

Les B.U.T. 1<sup>ère</sup> année doivent s'inscrire sur Internet via le lien (fonctionnel du 4 au 26 juillet, puis, du 19 août à avant la rentrée) : <https://inscriptions-web.uha.fr>

Avant de commencer, vous devez vous munir de :

- votre numéro OPI (numéro de candidature sur ParcoursSup),
- votre numéro de CVEC 2024-2025 indiqué sur votre attestation d'acquittement,
- une carte bancaire valide (les frais d'inscription s'élèvent à 175 euros pour 2024-2025, sauf pour les boursiers et les apprentis),
- une adresse mail valide pour pouvoir obtenir l'accusé de réception de votre paiement en ligne,
- si vous êtes boursier-e, votre notification d'attribution de bourse conditionnelle 2024-2025.

Attention : allez jusqu'au terme de l'inscription pour obtenir votre numéro d'étudiant inscrit sur le récapitulatif d'inscription.

#### Étape 2bis :

- **Réinscriptions**

Vous êtes ou avez été déjà inscrits à l'UHA. Veuillez consulter les démarches à suivre sur le site web <https://reinscriptions-web.uha.fr/> .

Pour passer à l'étape 4, vous devez être en possession de votre compte institutionnel UHA ([prenom.nom@uha.fr](mailto:prenom.nom@uha.fr)).

Si vous avez perdu votre mot de passe ou si vous devez réactiver l'accès aux services numériques UHA (étudiant non inscrit à l'UHA depuis plus d'un an), nous vous invitons à vous rendre sur le lien ci-après : <https://e-services.uha.fr/sesame>

Votre identifiant institutionnel est en principe : prenom.nom@uha.fr

### Étape 3 (uniquement pour les primo-entrants) :

#### - **Activation de votre compte institutionnel UHA**

Le lendemain de votre inscription administrative, vous allez recevoir un mail sur votre adresse mail personnelle vous invitant à activer votre compte institutionnel UHA (prenom.nom@uha.fr).

Si vous n'avez pas réceptionné le mail automatique, nous vous conseillons de vérifier les spams de votre messagerie sur un ordinateur (et non sur votre téléphone portable). Les spams ne sont pas toujours affichés dans les messageries sur téléphone portable.

### Étape 4 :

#### - **Dépôt des pièces justificatives :**

Une fois votre compte institutionnel UHA activé, vous devez déposer les pièces justificatives demandées dont la liste figurera sur votre récapitulatif d'inscription via le lien (fonctionnel du 4 au 26 juillet, puis, du 19 août à avant la rentrée) : <https://pj-web.uha.fr>

**Pour les étudiants mineurs**, déposez le [formulaire d'autorisation parentale](#).

À partir du 8 juillet 2024, le pôle inscriptions de l'IUT de Colmar vérifiera et validera les inscriptions saisies en ligne jusqu'au 23 juillet, puis, à partir du 26 août. Vous recevez un message automatique lors de la validation.

**Les certificats de scolarité seront transmis au courant de la semaine de la rentrée universitaire, ainsi que les cartes d'étudiants (Pass campus).**



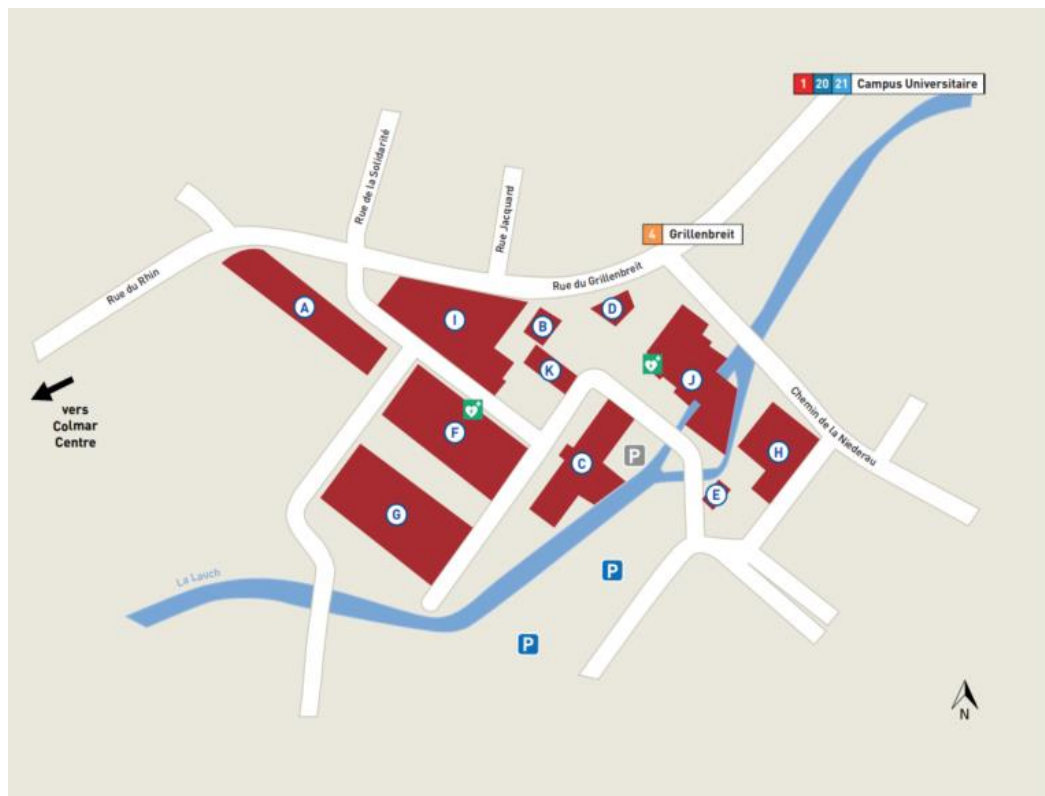
**Informations complémentaires :** *Attention, soyez vigilant lors de la saisie de votre adresse mail, cette dernière vous permettra de recevoir vos identifiants UHA afin d'accéder aux e-services de l'université.*



## PLAN D'ACCES AUX CAMPUS COLMARIENS

L'IUT de Colmar est composé de deux campus :

### - Le Campus du Grillenbreit



#### Plan Campus Grillenbreit UHA

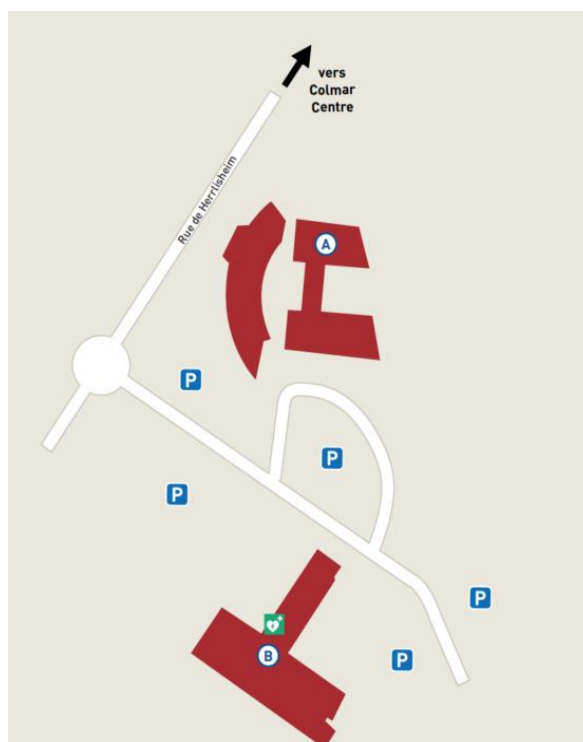
Institut Universitaire de Technologie de Colmar (IUTC)  
Faculté de Marketing et d'Agrosciences (FMA)

- (A) IUT département HSE - Hygiène, Sécurité, Environnement  
FMA - administration générale | département marketing  
Amphithéâtres 024 - 227
- (B) Maison de l'Étudiant  
Service médico-social  
SIO - Service d'Information et d'Orientation  
CNAM - Conservatoire National des Arts et Métiers
- (C) IUT - administration générale
- (D) Accueil
- (E) Chauffage
- (F) IUT département RT - Réseaux et Télécommunications  
IRIMAS - Institut de Recherche en Informatique,  
Mathématiques, Automatique et Signal  
Amphithéâtre 014
- (G) IUT département CJ - Carrières Juridiques  
IUT département TC - Techniques de Commercialisation  
Amphithéâtre 034  
CERDACC - Centre Européen de recherche sur le Risque,  
le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes
- (H) IUT département MT2E - Métiers de La Transition  
et de l'Efficacité Énergétiques  
IPHC - Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien
- (I) Bibliothèque Universitaire
- (J) Restaurant Universitaire
- (K) Salle multifonction

#### Accès Transport :

- (P) Parking Libre
- (P) Parking Personnels
- (D) Défibrillateur
- Bus 20 Campus Universitaire

### - Le Campus du Biopôle → Spécialité Génie Biologique



#### Plan Campus Biopôle

Institut Universitaire de Technologie de Colmar (IUTC)  
Faculté de Marketing et d'Agrosciences (FMA)

- (A) IUT département GB - Génie Biologique
- (B) FMA - département Agrosciences  
LVBE - Laboratoire Vigne, Biotechnologies et Environnement

#### Accès Transport :

- (P) Parking Libre
- (P) Parking Personnels
- (D) Défibrillateur

Rendez-vous sur notre site internet : <https://www.iutcolmar.uha.fr/index.php/contacts-acces/>

## INFORMATIONS UTILES

*Attention, certains enseignements pourront avoir lieu à distance.  
Nous vous recommandons de vous équiper d'un ordinateur muni d'une caméra et de son audio pour pouvoir suivre les enseignements.*

**N.B. : nos formations ne nécessitent pas l'achat de manuels scolaires**

- **RESTAURANT UNIVERSITAIRE** : Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site du [CROUS de Strasbourg](#). Votre carte d'étudiant ([Pass Campus](#)) comporte un porte-monnaie électronique et vous donne accès au restaurant universitaire.



- **SOCIAL ET SANTE** : Un médecin, une infirmière, une assistante sociale et un psychologue sont à votre disposition au service de médecine préventive durant l'année universitaire.  
[Plus d'informations ? Cliquez ici !](#)

- **BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE (LEARNING CENTER)** : Les modalités d'accès vous seront indiquées à la rentrée.  
[Plus d'informations ? Cliquez ici !](#)



- **CHARTRE INFORMATIQUE DE L'UHA** : Nous vous invitons à prendre connaissance de la « [charte liée à l'utilisation des ressources informatiques de l'UHA](#) » avant votre inscription.

- **APPRENTISSAGE** : Les réponses à toutes les questions que vous même ou votre futur employeur pourriez-vous poser sur l'apprentissage sont à votre disposition sur le site du CFAU, centre de formation d'apprentis universitaire : [www.cfau.fr](http://www.cfau.fr).



- **STAGES** : De nombreuses informations sont disponibles sur le site du bureau d'aide à l'insertion professionnelle et des stages ([BAIPS](#)). Les offres déposées par les entreprises sur la plateforme [Career Center](#) sont consultables via le portail de l'UHA [e-services](#) (Un mail vous permettant d'effectuer votre première connexion sur le portail vous parviendra après votre inscription sur l'adresse fournie lors de celle-ci).

- **TRACE** : A compter du 2 septembre 2024, le réseau de bus Trace est totalement modifié.

Pour connaître les nouvelles lignes et nouveaux horaires de la rentrée, un site internet spécial nouveau réseau est à votre disposition sur : <https://2024.trace-colmar.fr/>

Les abonnements de bus de la rentrée sont d'ores et déjà en vente à l'agence commerciale située 29 rue Kléber à Colmar ou sur la boutique en ligne <https://boutique.trace-colmar.fr/>

- **LOGEMENTS** : Plusieurs offres sur Colmar pour les logements étudiants :

NOM Bailleurs	Localisation	Adresse	Site contact	Nb de logements étudiants	Tarifs
<b>AFFPA</b>	Résidence Centre de Colmar	1 avenue Joseph Rey 68000 COLMAR		20 logements	Environ 360€/mois
<b>Pole Habitat Colmar</b>	La Ruche	2 rue Jacquard Colmar	<a href="https://www.polehabitat-alsace.fr/logement-etudiant/">https://www.polehabitat-alsace.fr/logement-etudiant/</a>	29 studios meublés 3 F2	A partir de 430€ A partir de 630€
<b>Pole Habitat Colmar</b>	Le Surf	73 rte de Neuf-Brisach Colmar	<a href="https://www.polehabitat-alsace.fr/logement-etudiant/">https://www.polehabitat-alsace.fr/logement-etudiant/</a>	70 studios meublés 5 F2	Entre 275 et 420 € A partir de 450€
<b>Pole Habitat Colmar</b>	Le Home IFSI	31 – 35 avenue de la liberté Colmar	<a href="https://www.polehabitat-alsace.fr/logement-etudiant/">https://www.polehabitat-alsace.fr/logement-etudiant/</a>	47 studios meublés 27 studios non meublés	Entre 340 et 500€ Entre 340 et 500€
<b>Pole Habitat Colmar</b>	Résidence Pasteur	28 Avenue de Rome Colmar	<a href="https://www.polehabitat-alsace.fr/logement-etudiant/">https://www.polehabitat-alsace.fr/logement-etudiant/</a>	126 studios meublés	321 € / mois
<b>Pôle Habitat Colmar</b>	Résidence Molière	44, avenue de Paris Colmar	<a href="https://www.polehabitat-alsace.fr/logement-etudiant/">https://www.polehabitat-alsace.fr/logement-etudiant/</a>		
<b>Paroisse Ste Marie Colmar</b>	Foyer Ste Marie	14, rue Maimbourg Colmar		10 logements	Environ 300€/mois
<b>ADOLPH Immo</b>	Adolph Immobilier	Rue des Jardins Colmar	<a href="mailto:contact@adolphimmo.com">contact@adolphimmo.com</a>	40 logements	Pas de montant communiqué
<b>Oh Activ</b>	Résidence Seniors	Rue Jacques Preiss Colmar		10 logements	Entre 300 et 400€
<b>Lokaviz</b> <i>(Logement proposés par des particuliers)</i>			<a href="http://www.lokaviz.fr">www.lokaviz.fr</a>		
<b>Association de Cohabitation intergénérationnelle</b> <i>(Un senior accueille à son domicile un jeune étudiant de moins de 30 ans. Le jeune assure une présence rassurante et bienveillante au domicile du senior)</i>			<a href="http://www.untoit2generations.fr">www.untoit2generations.fr</a>		Entre 0 et 350€



## BAIPS : BUREAU D'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE STAGES

*Affaire suivie par  
B.A.I.P.S (tél : 03.89.33.66.81)  
et  
Service des affaires juridiques*

### **NOTE A L'ATTENTION DES ETUDIANTS DEVANT PARTIR EN STAGE.**

Vous partez en stage et devez fournir un certain nombre de documents à votre secrétariat afin que ce dernier se déroule de la meilleure façon possible et que votre protection soit assurée.

Vous devez souscrire une assurance « responsabilité civile » et produire une attestation de celle-ci à votre secrétariat qui vous délivrera alors votre convention de stage.

Cette attestation devra être établie au nom de l'étudiant bénéficiaire et couvrir :

- La totalité de la période de stage
- L'activité « stage »
- L'activité « stage à l'étranger » si tel est votre cas
- Les dommages provoqués de votre fait sur les lieux d'activité de votre stage
- 

Ces mentions peuvent être rajoutées « à la main », l'assureur devra alors signer à côté de ces ajouts pour en assurer la validité.

**Le départ en stage ne pourra avoir lieu qu'après avoir remis auprès de la scolarité, l'ensemble des documents requis et complets.**

*Le BAIPS et le service des affaires juridiques de l'UHA.*

**NB : De nombreuses informations sont disponibles sur le site du [BAIPS](#).**